



les signataires des accords de Locarno



Aristide Briand



Benito Mussolini



Neville Chamberlain



Gustav Stresemann

### Les accords de Locarno

**1925** 16 Octobre : signature des accords de Locarno (ville suisse sur les bords du Lac Majeur), conclus entre l'Allemagne (Gustav Stresemann), la France (Aristide Briand), la Grande-Bretagne (Neville Chamberlain), l'Italie (Benito Mussolini), la Belgique, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Cinq traités sont signés à Locarno :

- quatre traités d'arbitrage : Allemagne-France, Allemagne-Belgique, Allemagne-Pologne et Allemagne-Tchécoslovaquie.
- un pacte rhénan qui garantit les frontières occidentales de l'Allemagne, les signataires s'engagent à :
  - ne pas violer les frontières entre l'Allemagne, la France et la Belgique, telles que définies dans le traité de Versailles.
  - respecter la zone démilitarisée et ne pas recourir à la guerre pour régler les différends mais à l'arbitrage de la Cour de Justice, de la commission de conciliation ou du conseil de la Société des Nations.

**1920-1925** est une période de paix européenne, mais :

- la France craint le réarmement de l'Allemagne et, à toutes fins utiles, elle entreprend en 1929 la construction de la ligne Maginot.
- l'Allemagne espère toujours retrouver pacifiquement l'ensemble de ses frontières et de ses droits